



Président de réunion : Ismaël  
Secrétaire de réunion : Merlin

# Réunion Comité BES 2021-05-04

Lieu : Teams

Présents	Jeremy, Laurie, Ismaël, Maël, Alexandre, Merlin, Aloïs, Anton
Excusés	Juian, Gabriel, Leïla

## 1) Enregistrement de la séance

La séance est enregistrée.

## 2) Approbation de l'ordre du jour

Approuvé à l'unanimité.

## 3) Approbation du PV de la séance précédente (13/04/2021)

Approuvé à l'unanimité – 1 abstention.

## 4) Retour des commissions

### a) Bureau fac

3 sujets nous intéressant ont été abordés :

- Les modalités d'examen ont été abordées, nous en reparlons au point 7.
- Les modalités d'élection des représentant.e.s étudiant.e.s en CoPeda sont revues. La proposition détaillée du BES est présente au point 6.i).
- La règle des 5 crédits a été rediscutées. Il est désormais évident qu'aucune règle venant des autorités de l'ULB n'impose des multiples de 5 crédits. Certain.e.s académiques sont malgré tout favorables à celle-ci car elle faciliterait la mise en place des programmes. Cependant, le BES penche plutôt pour dire que cette règle est plus restrictive qu'autre chose, et que les départements devraient avoir le droit de faire ce qu'ils veulent. Nous nous attendons donc à voir des programmes sortir prochainement ne suivant plus cette règle.

### b) Département de maths

Les programmes sont actuellement revus. Ceci impliquera une restructure des cours de CDI et d'algèbre, ce qui va également impacter le cursus de physique.

### c) Département de physique

Se positionne fortement contre la règle des 5 crédits, car ne leur a posé que des problèmes dans la création de leurs programmes.



Président de réunion : Ismaël  
Secrétaire de réunion : Merlin

#### **d) Département d'info**

Suite aux demandes des étudiant.e.s, les professeur.e.s commencent doucement à se pencher sur une restructuration profonde des programmes dans le département.

#### **e) Autres départements**

Les programmes de l'année 2022 – 2023 étaient à remettre pour le 2 mai, tous les départements ont donc de près ou de loin abordé le sujet.

#### **5) Retour rencontre délégué.e.s**

Un des points abordés était l'état psychologique des étudiant.e.s. Les premières impressions récoltées sont assez négatives. De nombreux cas de dépressions plus ou moins avancées nous ont été relatés, dont un allant jusqu'à la présence de pensées suicidaires chez la personne concernée. Un nouveau sondage a été créé, le template de celui-ci a été fourni aux délégué.e.s qui ont la responsabilité de le partager à leurs sections.

Les profs sont au courant de cette situation, et un grand nombre d'entre eux s'inquiètent également. Ils sont très ouverts au dialogue. Notons cependant qu'il n'est pas prévu que les examens soient plus simples qu'en période hors-covid.

*Remarque de Jeremy* : ce qui se passe cette année aura des répercussions sur de nombreuses années à venir. Il faudra sans doute demander aux professeur.e.s d'adapter leur pédagogie durant les années à venir pour être capable de rattraper ce qui a été perdu.

En dehors de ce dernier point préoccupant, une récolte d'idées de projets a été tentée. Malheureusement, très peu d'idées en sont sorties.

#### **6) Avancement des GTs**

##### **a) Identité comm**

Des discussions ont eu lieu sur un potentiel nouveau logo, sur les polices d'écriture que nous utilisons, et sur la définition de nos axes<sup>1</sup>.

*Remarque d'Aloïs* : on devrait créer une charte graphique, qui imposerait les différent.e.s responsables communication à suivre certains principes.

##### **b) GT couloir**

Le GT est parti sur l'idée de reprendre un visuel qui avait été créé précédemment pour décider de l'organisation de la décoration de notre couloir. De plus, il propose de repenser les panneaux au niveau de la rotule du NO, qui sont actuellement de simples feuilles A4.

---

<sup>1</sup> Le BES a 3 axes : aider, informer, représenter. Ceci n'a pas toujours été le cas : l'axe « représenter » a en fait remplacé l'ancien axe « protéger ». Nos supports visuels ne contiennent pas toujours les bons axes actuels, ce qui peut être source de confusion pour les étudiant.e.s.



### **c) Support folklo**

Le GT propose une collaboration avec l'ACE et le CEFES pour mettre à bien son projet<sup>2</sup>. Il vise la mise en place d'une procédure simple permettant à n'importe quelle personne aveugle, malvoyante ou dyslexique de demander au CEFES une version adaptée du chansonnier de son choix.

### **d) Valorisation délégué.e.s**

Le GT a découvert plusieurs initiatives intéressantes déjà en cours de mise en place au sein de l'ULB. Premièrement, il existe déjà un statut EBS-BEA<sup>3</sup> offrant certains avantages aux délégué.e.s étudiant.e.s au sein du BEA pour compenser la surcharge de travail qu'ils subissent. Ensuite, des discussions sont déjà en cours concernant la valorisation de l'engagement étudiant sur notre diplôme à la fin de nos études.

### **e) Projet Fablab**

Juian étant absent, nous passons ce point.

### **f) Statuts**

Le PABE va changer, nos statuts devront donc s'adapter. Gros changement à noter : on va devenir une ASBL. Il faudra qu'on fasse à ce que la transition se fasse bien.

*Remarque d'Aloïs* : il faut que le BEA nous soutienne bien dans cette transition, qui risque d'être compliquée.

### **g) Site web**

On a (enfin !) un hébergement sur les serveurs de l'ULB, à l'adresse bes.ulb.be. Le site ne marche pas encore bien, il semblerait qu'on ne puisse pas encore modifier tout ce qu'on veut. Mael est en train de gérer ça par mail avec la cellule web de l'ULB. Ismaël et Merlin sont chauds de l'aider à faire le site dès que ce point sera réglé.

### **h) Guide de l'étudiant 2.0**

Personne n'ayant voulu reprendre le poste de responsable de ce GT, celui-ci est déplacé dans la boîte à idée pour être éventuellement repris plus tard par un autre bureau.

### **i) CoPeda**

Le BES propose qu'il soit l'unique instance chargée de proposer des listes d'étudiant.e.s candidat.e.s à la commission pédagogique, avant que celles-ci ne soient élues par les représentant.e.s étudiant.e.s au conseil facultaire. Les départements n'auraient donc plus le droit de refuser / accepter des candidat.e.s. De plus, nous proposons que cette liste soit

---

<sup>2</sup> Pour rappel, ce projet a pour but la mise à disposition de chansonniers adaptés aux aveugles, malvoyant.e.s et dyslexiques pour les personnes concernées.

<sup>3</sup> Étudiant à besoin spécifique du Bureau des Étudiant.e.s Administrateurs.trices



Président de réunion : Ismaël  
Secrétaire de réunion : Merlin

désormais ouverte à toute la communauté étudiante, pas uniquement aux délégué.e.s départementaux.ales. Les avantages seraient multiples :

- Les responsables étudiants seraient élus uniquement par des étudiant.e.s. Nous ne trouvons en effet pas normal le fait que des académiques aient un droit de vote sur les personnes chargées de juger leurs capacités pédagogiques.
- Les responsables étudiants sont élus en tant que représentant.e de 2 départements différents. Nous trouvons donc logique le fait que leur désignation soit faite par une instance étudiante interdépartementale, et non pas par les départements eux-même (qui ne communiquent que rarement).
- Il n'est déjà pas aisé de trouver des personnes motivées à venir en CoPeda. Ouvrir le poste à un plus grand nombre d'étudiant.e.s permettra de combler le manque d'effectif.
- L'élection de cette liste se fait en début d'année académique : les délégué.e.s n'ont donc pas encore été désigné.e.s. Nous considérons qu'un.e étudiant.e lambda n'a pas moins de légitimité à siéger en CoPeda qu'un.e ancien.ne délégué.e.
- Cette procédure a déjà été faite de manière implicite durant de nombreuses années, ceci n'apporterait donc aucun changement à notre manière de fonctionner.

## 7) Modalités d'examens

Ça va se passer un peu comme en janvier, on aura autant du présentiel que du distanciel. Ceci s'accompagne des mêmes problèmes que nous avons craint en janvier. À la différence de janvier, cette session se clôture avec des délibérations : si des examens doivent être reportés pour certain.e.s étudiant.e.s (à cause du covid ou autre), les reports devront être fait avant les délibérations. Pour ce qui est des examens écrits, les étudiant.e.s favorisent une organisation en ligne afin d'éviter tout risque de contamination ainsi que prévenir des absences, mais ce n'est pas ce qui est prévu...

Les modalités sont censées déjà avoir été communiquées à tout le monde. Une remarque à laquelle nous pensons suite aux 2 sessions précédentes est que, pour les examens en distanciel, il est important que les enseignant.e.s communiquent les documents autorisés. Il n'est pas question de faire un examen plus difficile car « les étudiant.e.s pourraient tricher ». Si la crainte de triche est trop grande, il reste la possibilité d'autoriser un certain nombre de supports, mais cette décision doit être communiquée de manière claire et précise aux étudiant.e.s.

Si la communication des modalités n'a pas été correctement effectuée, les étudiant.e.s ne doivent pas hésiter à mettre la pression aux profs ou à passer par une instance supérieure.

## 8) BES-F101 – les jurys à l'ULB

Chaque faculté possède au moins un jury et, en faculté des sciences, il y a un jury dans chaque département. Celui-ci est composé au minimum d'un.e président.e de jury, d'un.e secrétaire, et des titulaires des cours obligatoires du cursus en question

Les responsabilités d'un jury :



Président de réunion : Ismaël  
Secrétaire de réunion : Merlin

- Vérifie la validité des inscriptions des étudiant.e.s
- Accepte la valorisation des crédits acquis précédemment, les étudiant.e.s ne doivent pas hésiter à aller les voir s'ils jugent qu'un cours devrait leur être crédité pour une bonne raison. Notons que si un cours a été validé par un jury, il est valide pour les autres jurys également.
- Gère les demandes d'allègement
- Examine les demandes de réorientation
- Propose et valide les programmes individuels des étudiant.e.s, y compris leurs options, ainsi que les programmes personnalisés en cas de programme d'échange avec une autre université.
- Examine l'impact d'une restructuration du programme (Exemple, si un cours du programme est retiré).

#### Concernant les évaluations :

- Le jury gère les absences aux examens (en cas d'absence justifiée par un document officiel)
- L'étudiant.e doit envoyer son certificat à son/sa président.e du jury et/ou au secrétariat (à vérifier)
- Décide du report de l'épreuve durant la même période d'évaluation (pas garanti, seulement s'il y a une disponibilité d'horaire)

#### Les délibérations :

- 2 délibérations (en juin et en août), excepté en première, où il y a 3 délibérations (en janvier, en juin et en août)
- Le jury choisit les crédits que vous validez. Tous les cours pour lesquels vous avez eu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 sont validés. Les autres peuvent être validés si le jury l'accepte. La seule condition absolue est d'avoir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 pour l'ensemble des cours crédités.
- En fin de cycle, l'étudiant peut recevoir une mention (10-12 -> pas de mention, 12-14 -> satisfaction, 14-16 -> distinction, 16-18 -> grande distinction, 18-20 -> la plus grande distinction). Cette mention est délivrée une fois que l'étudiant.e a obtenu tous les crédits de son cursus.

#### Les recours :

- Le dépôt d'un recours doit se faire maximum 3 jours après les délibérations pour un oral, ou 3 jours après la visite des copies pour un écrit
- L'étudiant.e doit envoyer son recours à son/sa président.e de jury
- Le recours ne sera acceptable qu'en cas d'erreur matérielle ou d'irrégularité dans l'évaluation.
- Il vaut mieux prévenir que guérir : si un problème est rencontré dans un cours, ça peut valoir le coup de prévenir le/la président.e du jury. Tant que l'évaluation n'a pas eu lieu, le/la président.e du jury peut faire quelque chose.



Président de réunion : Ismaël  
Secrétaire de réunion : Merlin

- Le jury préfère être prévenu avant la délibération, car il peut prendre en compte les informations liées au recours durant la délibération.

## **9) Annonce de l'AG**

Celle-ci aura lieu le jeudi 13 mai à 18h10 sur Teams. Les membres sont invités à compléter les bilans moraux d'ici là. Le form permettant ceci sortira tout bientôt.

## **10) Vers**

### **a) Retour sur la réunion chill**

Ça a beaucoup plu :) Certaines personnes auraient préféré que le blind test soit plus étendu dans le temps. Les membres sont invités à proposer leurs propres idées pour les futures soirées chill (s'il y en a d'autres).

*Remarque d'Aloïs* : si on était en présentiel, les gens s'engageraient sur toute la soirée, et ne resteraient pas qu'une demi-heure. Aloïs propose aux gens de réserver une soirée entière lorsqu'une telle activité est prévue.